



# Natura 2000 en Baie du Mont Saint-Michel

Actualisation du Document d'Objectifs

## Groupe de travail Prés salés

18 juin 2018

Crédit : J. Larrey (2010)



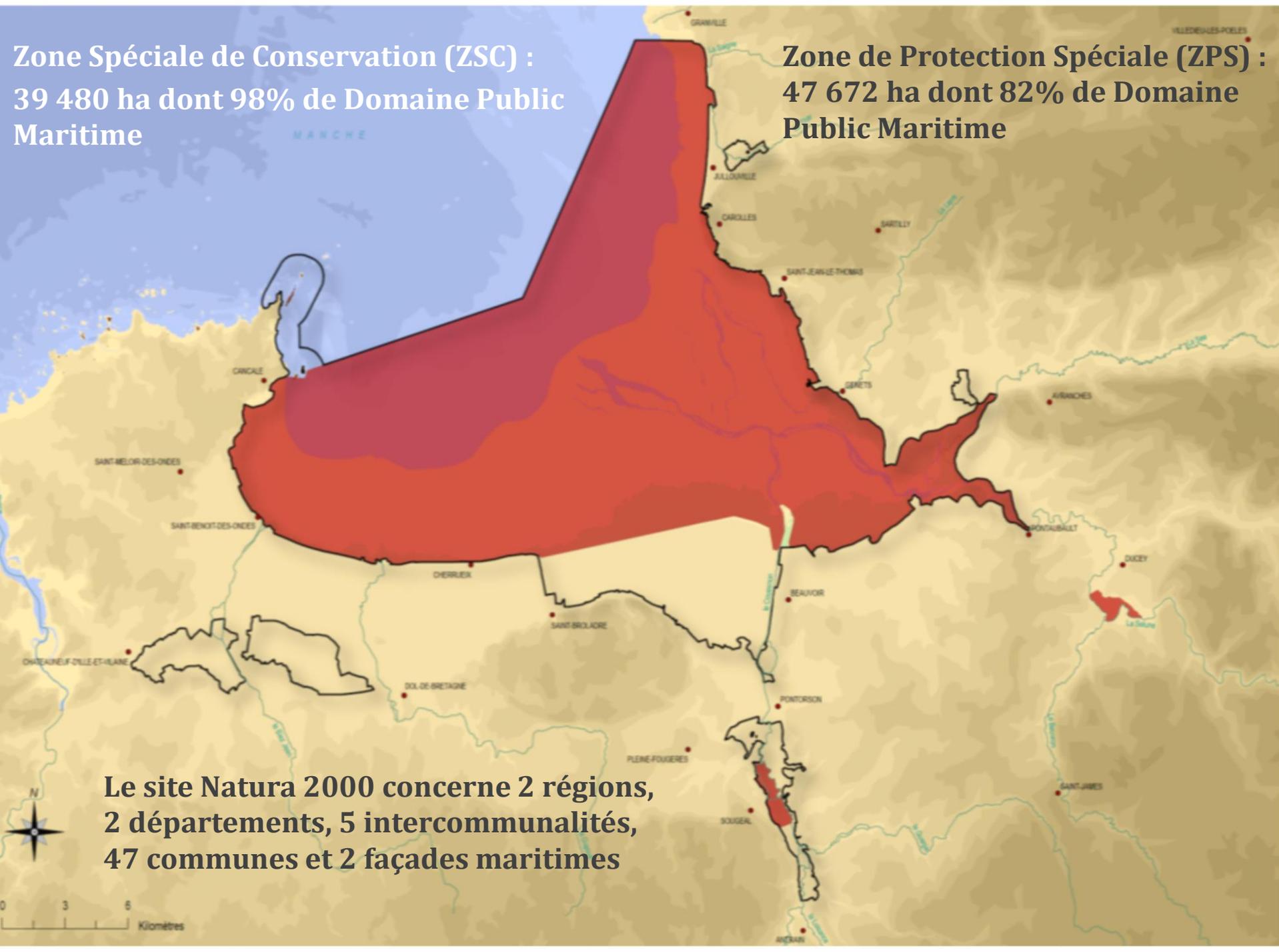
# Ordre du jour

- ❁ Démarche d'actualisation du Document d'Objectifs
- ❁ Partage de l'évaluation du Document d'Objectifs
- ❁ Retours d'expériences
- ❁ Perspectives de gestion

**Discussion**  
**Concertation**

**Zone Spéciale de Conservation (ZSC) :**  
39 480 ha dont 98% de Domaine Public Maritime

**Zone de Protection Spéciale (ZPS) :**  
47 672 ha dont 82% de Domaine Public Maritime

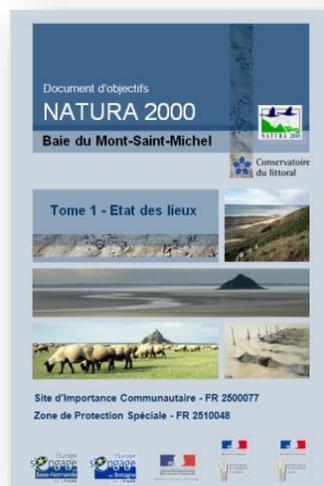


**Le site Natura 2000 concerne 2 régions,  
2 départements, 5 intercommunalités,  
47 communes et 2 façades maritimes**

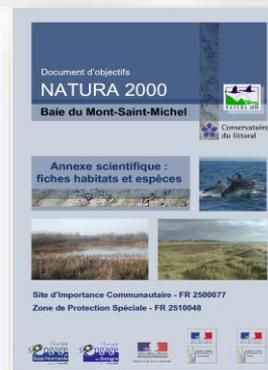
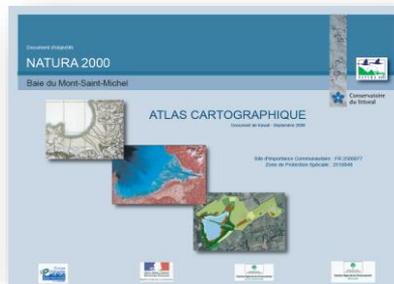
# Le DocOb Baie du Mont Saint-Michel

- Document d'objectifs validé par le Comité de pilotage du 26 novembre 2009 et approuvé le 28 février 2011

3 tomes : état des lieux, enjeux et orientations, actions et opérations



Document de synthèse



3 annexes : atlas cartographique, annexe scientifique (fiches habitats et espèces), annexe administrative



# L'évaluation du DocOb

❁ Réalisée en 2017 et présentée lors du Comité de Pilotage du 20 novembre 2017

## Article R414-9-6 du Code de l'environnement

*Le ou les préfets soumettent au moins tous les trois ans au comité de pilotage Natura 2000 un rapport sur la mise en œuvre du document d'objectifs.*

*Ils évaluent périodiquement l'état de conservation des habitats naturels et des populations des espèces de faune et de flore sauvages qui justifient la désignation du site et communiquent les résultats de cette évaluation aux membres du comité de pilotage Natura 2000.*

## ❁ Méthodologie d'évaluation

Evaluation par opération :

- ✓ Description des réalisations
- ✓ Niveau de réalisation :
  - Réalisée 
  - Partiellement réalisée 
  - Non réalisée 

2 Orientation n°...:

**Action n° :** .....

Habitats et espèces concernés :  
Secteurs concernés :

---

▪ **Opération ...1 :** .....

Description :  
**Type d'intervention :** Etude  / Travaux  / Veille et suivi   
Instruction  / Cohérence réglementaire  / Communication   
**Priorité :** \*/\*\*/\*\*  
**Maîtres d'ouvrages et partenaires :**

Description des réalisations :  
-

**Niveau de réalisation :** Réalisée / Partiellement réalisée / Non réalisée   
  


**Justification :**

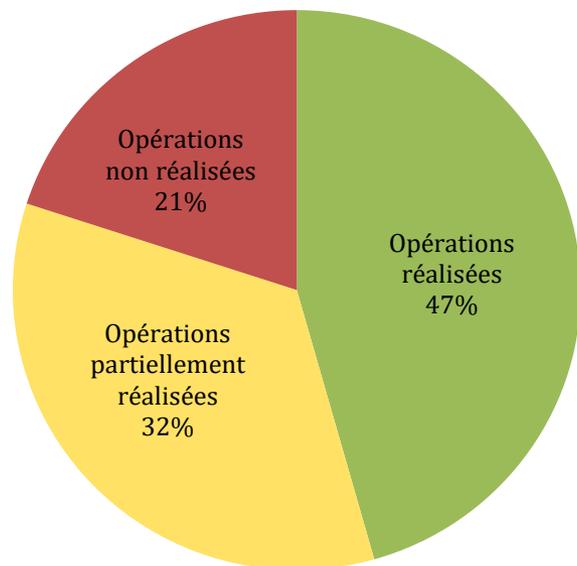
- changement de contexte
- manque de moyens
- opération non prioritaire
- contexte partenarial non favorable

Pers

Carte/photo/document

# L'évaluation du DocOb

## Bilan général

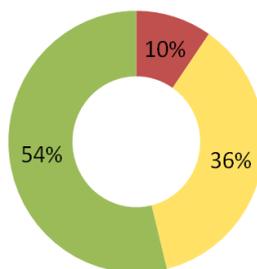


**Pourcentage d'opérations par niveau de réalisation**

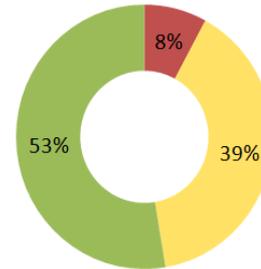
✓ 80% des opérations sont engagées

✓ Influence de la priorité sur la réalisation :

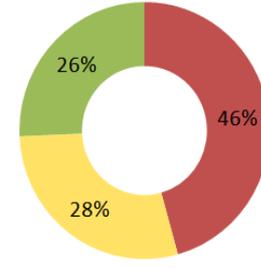
Opérations de priorité ★★★



Opérations de priorité ★★



Opérations de priorité ★



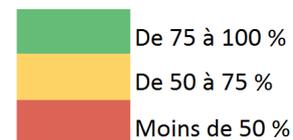
■ Non réalisées ■ Partiellement réalisées ■ réalisées

Les opérations non réalisées sont la conséquence de :

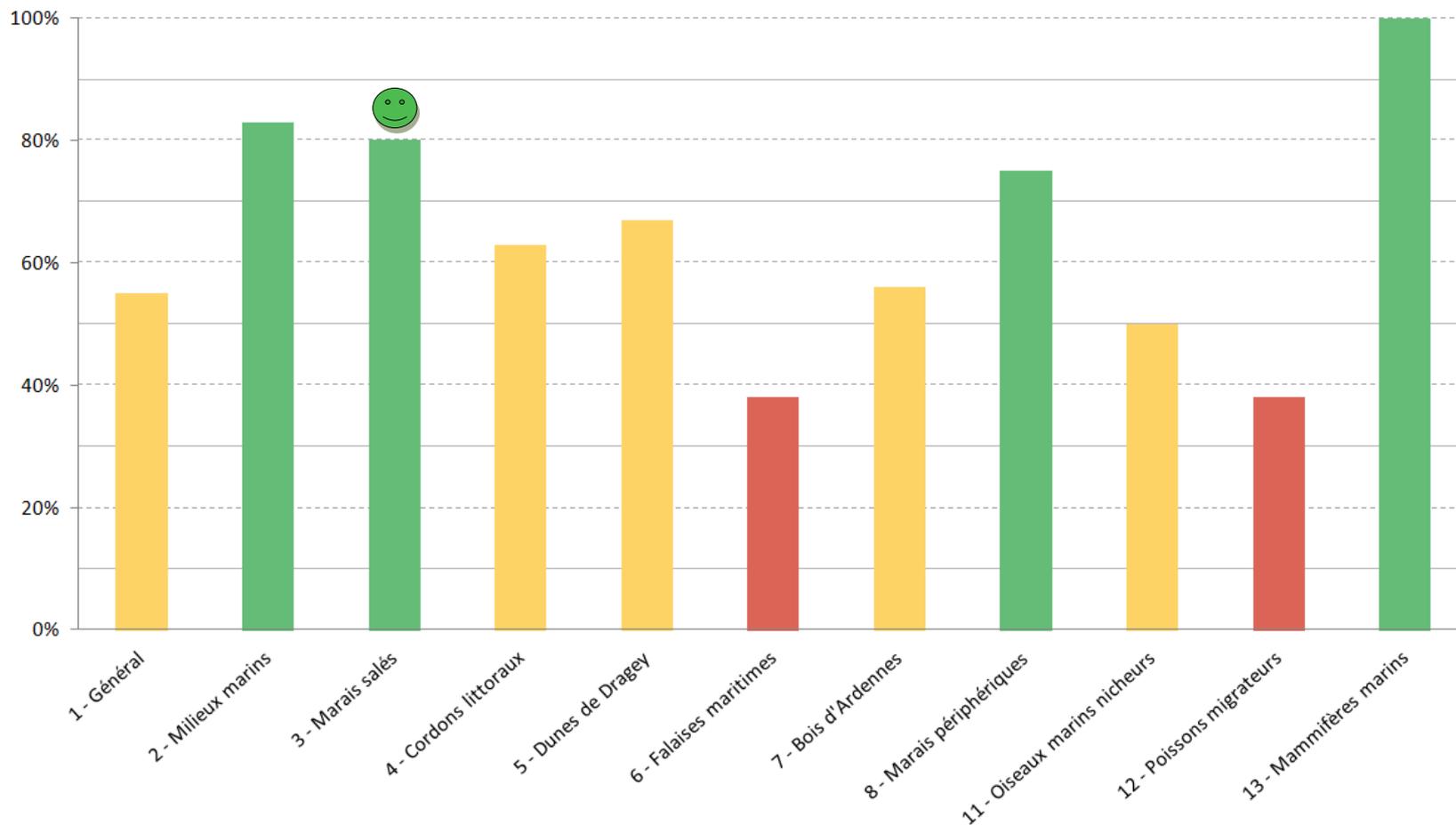
- Dissolution de l'AIMIV (20 opérations (15%) en dépendaient)
- Non prioritaire
- Insuffisance des moyens mis en œuvre

# L'évaluation du DocOb

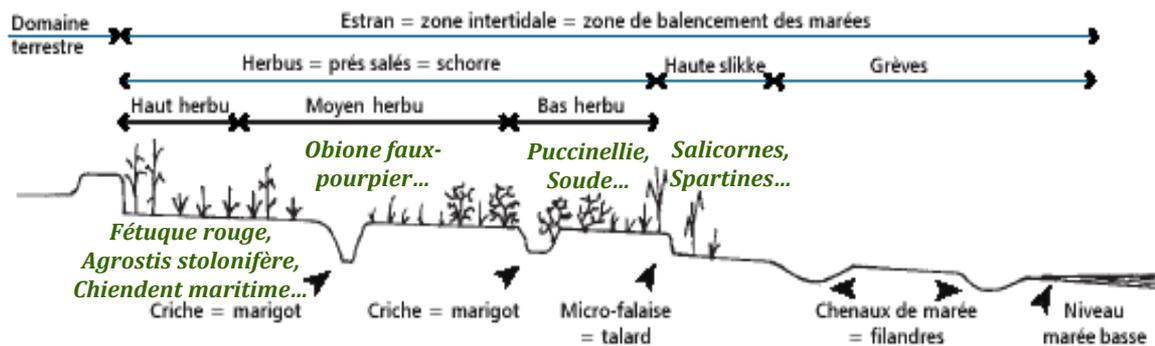
## Bilan général



Taux de réalisation par orientation



# Prés salés



## Enjeux Natura 2000 (DocOb)

Zone de Protection Spéciale FR2510048

Zone Spéciale de Conservation FR 2500077

Plus vastes herbiers du littoral français : environ 4 100 ha  
De Genêts à Saint-Benoît-des-Ondes : véritable interface terre-mer

Grande richesse spécifique liée à la dynamique du milieu : immersion par la marée, nature du substrat, microtopographie, arrivées d'eau douce, etc.

Zonage des associations végétales influencé par le gradient de salinité, la durée d'immersion et la pression de pâturage

Milieu en constante évolution du fait de la dynamique sédimentaire en baie

Envahissement des prés salés par le chiendent maritime depuis les années 90

Très forte productivité de matière organique : rôle fondamental pour la chaîne alimentaire

Nourricerie majeure pour les poissons, limicoles, anatidés, etc.

Quelques espèces d'intérêt communautaire :

- Aigrette garzette
- Echasse blanche
- Avocette élégante
- Bernache cravant
- Canard siffleur
- Phragmite aquatique



Crédit : J. Larrey (2010)

Flore remarquable :

- Obione pédonculée (protection nationale)
- Statice normand (endémique)

## ✿ Gestion et usages

Domaine Public Maritime avec Autorisations d'Occupation Temporaire

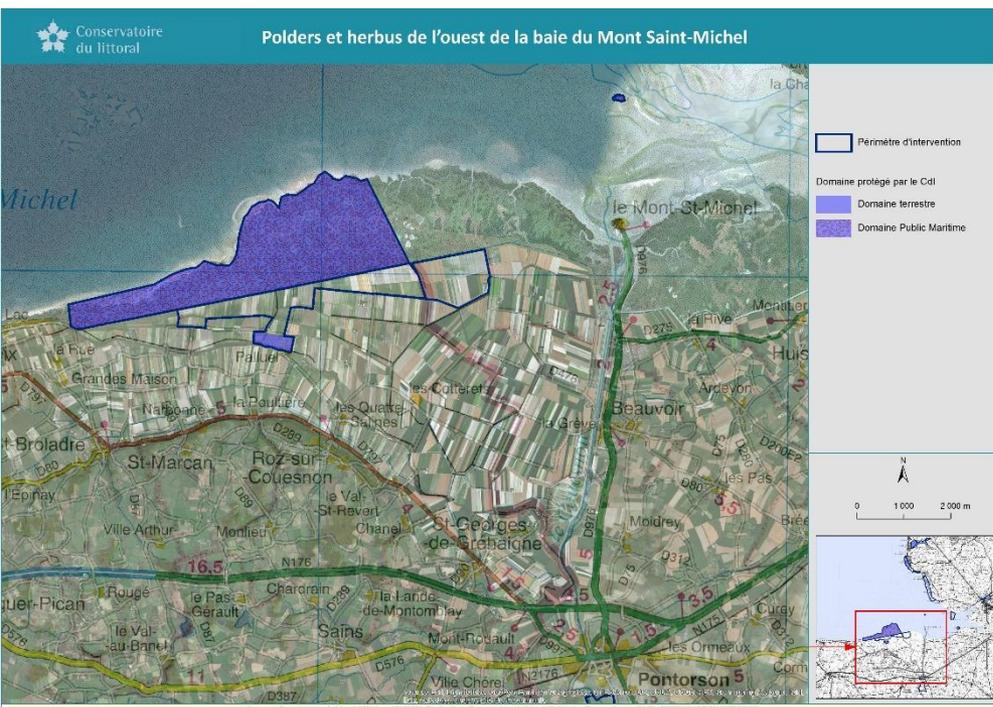
Réserve de chasse et de faune sauvage : ONCFS, Fédérations de chasse et associations de chasse maritimes

2017 : attribution d'une portion du DPM à la délégation Bretagne du Conservatoire du Littoral

Terrains en propriété ou attribués au Conservatoire du Littoral gérés par le Département d'Ille-et-Vilaine et le SyMEL

Activités agricoles : élevage ovin, équin, bovin et fauche (professionnels et particuliers), cueillette professionnelle

Usages : randonnée, sorties nature, ornithologie, chasse au gibier d'eau, cueillette des salicornes, événementiels, manifestations sportives, etc.



## ❁ Problématiques de conservation identifiées dans le DocOb

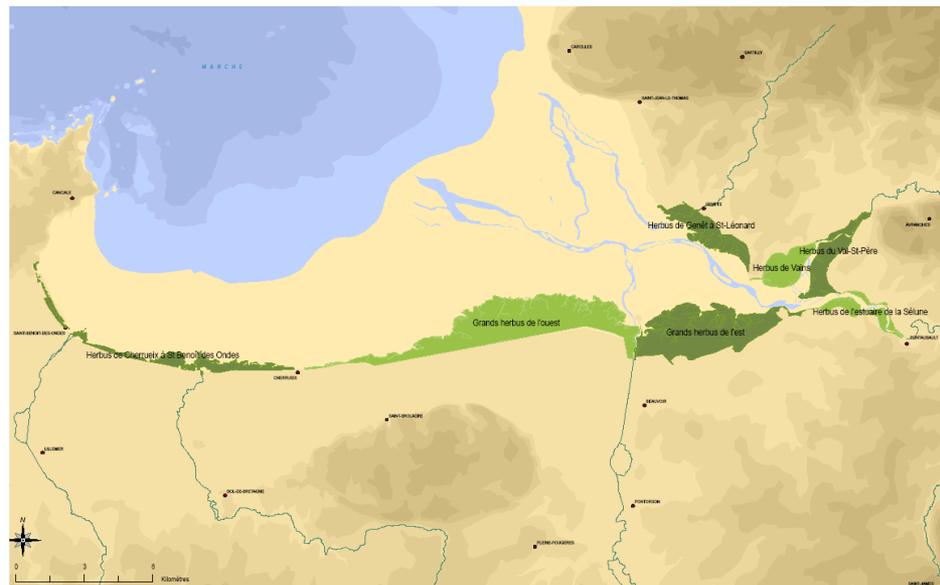
- Limiter l'expansion du chiendent maritime
  - ✓ Favoriser un pâturage à chargement adapté et la fauche du haut schorre à des dates adaptées
  - ✓ Contribuer à la réduction de l'eutrophisation des bassins versants qui favorise la résistance du chiendent à la salinité
  - ✓ Maintenir l'attractivité des herbous pour les Anatidés (zones à puccinellie)
- Conserver l'habitat à Obione-faux pourpier
  - ✓ Limiter le chargement sur certains secteurs : sensibilité au piétinement et au broutement
  - ✓ Préserver le rôle de nourricerie des herbous pour les poissons : forte productivité de l'obione en matière organique
- Conserver la station d'Obione pédonculée
  - ✓ Adapter la pratique pastorale sur la station : dates de mise en pâture, période d'exclos
- Soutenir la gestion de la réserve de chasse et de faune sauvage : gyrobroyage, pâture, suivis, etc.
- Maîtriser la cueillette des salicornes
  - ✓ Limiter les volumes prélevés afin de garantir une gestion durable de la ressource

# Prés salés



Unité de gestion	Limiter le chiendent	Maintien et redéploiement des formations à Obione	Gestion pastorale adaptée	Accueil / maintien espèces
Herbus de Cherruex à Saint-Benoît des Ondes		X	X	
Grands herbus de l'ouest	X	X	X	X
Grands herbus de l'est	X	X	X	X
Herbus de l'estuaire de la Sélune			X	
Herbus du Val-Saint-Père			X	
Herbus de Vains	X		X	X
Herbus de Genêts – Saint-Léonard	X		X	

Enjeux Natura 2000 par unité de gestion des prés salés



Cartographie des unités de gestion des prés salés

## ❁ Evaluation de la mise en œuvre des actions du DocOb

### **ORIENTATION N°3 : MAINTENIR LA MULTIFONCTIONNALITÉ DES MARAIS SALÉS**

#### ❑ **Action 3.1 : Assurer une gestion durable de l'habitat à salicornes**

- ✓ *Opération 31.1* : Suivre l'habitat « Végétations pionnières à salicornes » ★ 
- ✓ *Opération 31.2* : Encadrer la cueillette de loisir et professionnelle et élaborer un guide technique ★★ 
- ✓ *Opération 31.3* : Sensibiliser sur la Salicorne et sa cueillette ★ 

#### ❑ **Action 3.2 : Assurer une gestion favorable au maintien et à l'accueil des espèces remarquables des marais salés**

- ✓ *Opération 32.1* : Poursuivre le suivi annuel des populations d'Obione pédonculée et rechercher d'autres stations ★★★ 
- ✓ *Opération 32.2* : Etablir un plan de gestion pastoral de la station d'Obione pédonculée ★★★ 
- ✓ *Opération 32.3* : Expérimenter l'étrépage pour un renforcement de la population à Obione pédonculée ★★ 
- ✓ *Opération 32.4* : Soutenir et étendre le programme de gestion et d'entretien des aménagements de la réserve de chasse maritime ★★★ 
- ✓ *Opération 32.5* : Restaurer (ou créer) certaines zones dépressionnaires et anciens chenaux naturels ★★★ 

## ❁ Evaluation de la mise en œuvre des actions du DocOb

### ORIENTATION N°3 : MAINTENIR LA MULTIFONCTIONNALITÉ DES MARAIS SALÉS

#### ❑ Action 3.3 : Assurer le bon état écologique des marais salés par la mobilisation des outils adaptés notamment en terme de gestion pastorale

- ✓ *Opération 33.1* : Assurer la cohérence entre le DocOb et les plans de gestion par unités liés aux AOT pastorales ★★★ 
- ✓ *Opération 33.2* : Promouvoir la mise en place d'une démarche de labellisation de l'activité pastorale en adéquation avec les objectifs de préservation des marais salés ★★ 
- ✓ *Opération 33.3* : Participer à la mise en place d'une démarche prospective « quelle gestion des marais salés dans 10-15 ans ? » ★ 
- ✓ *Opération 33.4* : Restaurer le haut et le moyen schorre par la fauche, le broyage et/ou le pâturage ★★★ 
- ✓ *Opération 33.5* : Etablir des exclos de pâturage sur le moyen schorre ou le haut schorre ★★★ 
- ✓ *Opération 33.6* : Etudier les différentes possibilités de conduite dirigée du pâturage ovin ★★ 
- ✓ *Opération 33.7* : Suivre l'évolution des différentes formations végétales des marais salés et l'efficacité des mesures de restauration ★★ 

## ❁ Evaluation de la mise en œuvre des actions du DocOb

- Des actions concernant l'ensemble de la baie dont les prés salés

### **ORIENTATION N°1 : GARANTIR L'INTÉGRITÉ GLOBALE DE LA BAIE DU MONT SAINT-MICHEL ET DE SES ESPACES PÉRIPHÉRIQUES**

#### ❑ **Action 1.1 : Articuler la démarche Natura 2000 avec les autres démarches et projets de territoire de la baie**

- ✓ *Opération 11.1* : Articuler la mise en œuvre du DocOb avec la démarche de Gestion Intégrée de la Zone Côtière et les Schémas de Cohérence Territoriale ★★★ 
- ✓ *Opération 11.2* : Harmoniser les actions des SAGE et du DocOb permettant le maintien et/ou la restauration du bon état écologique des eaux et des milieux humides ★★★ 
- ✓ *Opération 11.4* : Articuler la mise en œuvre du DocOb avec le projet de Rétablissement du Caractère Maritime du Mont Saint-Michel ★★★ 
- ✓ *Opération 11.6* : Suivre les projets et programmes de travaux et d'aménagements concernant le site Natura 2000 ★★ 
- ✓ *Opération 11.8* : Encourager les démarches de qualité concernant les produits et les usages de la baie ★ 

#### ❑ **Action 1.2 : Soutenir et développer les actions globales de communication et de sensibilisation favorables au patrimoine naturel**

- ✓ *Opération 12.2* : S'appuyer notamment sur les compétences des maisons de Baie pour renforcer auprès du grand public la prise en compte du patrimoine naturel d'intérêt communautaire ★★★ 
- ✓ *Opération 12.5* : Elaborer, mettre en place et/ou diffuser des produits d'information et de sensibilisation sur l'environnement littoral et maritime, les bonnes pratiques et la réglementation ★★★ 

## ❁ Evaluation de la mise en œuvre des actions du DocOb

### ❑ **Action 1.2 : Soutenir et développer les actions globales de communication et de sensibilisation favorables au patrimoine naturel**

- ✓ *Opération 12.7* : Encourager la création d'une équipe de surveillance et d'information environnementale sur la baie ★★★ 
- ✓ *Opération 12.8* : Contribuer à une meilleure information et coordination des services de police de la nature ★★★ 

### ❑ **Action 1.3 : Maîtriser l'impact de la pression des activités touristiques et de loisir sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire**

- ✓ *Opération 13.1* : Canaliser et limiter les accès sur les espaces les plus fragiles ★★★ 
- ✓ *Opération 13.3* : Veiller au respect et informer sur la réglementation concernant la circulation terrestre et le survol aérien sur les espaces naturels ★★ 
- ✓ *Opération 13.4* : Soutenir et accompagner la mise en place d'une charte de qualité des professionnels de la randonnée ★★ 

### ❑ **Action 1.4 : Maintenir et développer une agriculture favorable à la biodiversité et aux milieux remarquables**

- ✓ *Opération 14.1* : Soutenir les projets de maintien d'une agriculture littorale garante de l'entretien des paysages et de la biodiversité ★★★ 
- ✓ *Opération 14.4* : Encourager les pratiques de fauche tardive ★★★ 

# Prés salés

## ❁ Evaluation de la mise en œuvre des actions du DocOb

### ❑ *Action 1.6 : Développer les connaissances générales sur le patrimoine naturel et le fonctionnement écologique de la baie*

- ✓ *Opération 16.1* : Encourager la mise en place de programme d'études et de recherches pour le développement d'outils de gestion et l'amélioration des connaissances sur les habitats naturels et les espèces ★★ 😊
- ✓ *Opération 16.2* : Contribuer à la mise en place d'outils de suivi du patrimoine et à l'émergence d'un pôle ressource ★★ 😞
- ✓ *Opération 16.3* : Favoriser le transfert de connaissances entre les acteurs et les territoires de la baie ★ 😐
- ✓ *Opération 16.4* : Mettre en place une campagne régulière de prises de vues aériennes de l'ensemble du site Natura 2000 ★★ 😞

### ❑ *Action 1.7 : Soutenir et développer les réseaux de suivi et les programmes d'amélioration de connaissances concernant l'avifaune*

- ✓ *Opération 17.1* : Organiser et harmoniser les réseaux de comptage ★★★★★ 😐
- ✓ *Opération 17.2* : Soutenir et pérenniser les actions de suivi des oiseaux hivernants ★★★★★ 😊
- ✓ *Opération 17.3* : Mettre en place un suivi mensuel hivernal ciblé de certaines espèces d'oiseaux d'eau ★★★★★ 😞
- ✓ *Opération 17.8* : Poursuivre et pérenniser le suivi des limicoles nicheurs ★★ 😊



Crédit : M. Grivaud

## **TEMPS D'ÉCHANGE ET RETOURS D'EXPÉRIENCE**

## \* Quelles perspectives pour la suite ?

### Evaluation du Document d'Objectifs Natura 2000 "Baie du Mont Saint-Michel" Groupe de travail "Prés salés", 18 juin 2018

Orientation	Action	Opérations	Perspectives	
Orientation n°3 : Maintenir la multifonctionnalité des marais salés	Action 3.1 : Assurer une gestion durable de l'habitat à salicornes	<i>Opération 31.1</i> : Suivre l'habitat « Végétations pionnières à salicornes »		
		<i>Opération 31.2</i> : Encadrer la cueillette de loisir et professionnelle et élaborer un guide technique		
		<i>Opération 31.3</i> : Sensibiliser sur la Salicorne et sa cueillette		
	Action 3.2 : Assurer une gestion favorable au maintien et à l'accueil des espèces remarquables des marais salés	<i>Opération 32.1</i> : Poursuivre le suivi annuel des populations d'Obione pédonculée et rechercher d'autres stations		
		<i>Opération 32.2</i> : Etablir un plan de gestion pastoral de la station d'Obione pédonculée		

# Natura 2000 Baie du Mont Saint-Michel

<http://littoral-normand.n2000.fr/>



Conservatoire du littoral 

Rechercher :

## Natura 2000 Les sites littoraux normands

[Accueil](#) [Découvrir Natura 2000](#) [Les sites littoraux normands](#) [Participer](#)

Accueil

### Accueil

Ce site présente l'implication du Conservatoire du Littoral - Délégation Normandie dans la démarche Natura 2000, soit en tant qu'opérateur (élaboration de documents d'objectifs), soit en tant qu'animateur (mise en oeuvre de ces documents d'objectifs).

### Le Conservatoire du Littoral

Le Conservatoire du littoral est un établissement public créé en 1975. Il mène une **politique foncière visant à la protection définitive des espaces naturels et des paysages sur les rivages maritimes et lacustres**.

Après avoir fait les travaux de remise en état nécessaires, il confie la **gestion des terrains aux communes, à d'autres collectivités locales ou à des associations** pour qu'elles en assurent la gestion dans le respect des orientations arrêtées.

Au 1er octobre 2010, le Conservatoire assurait la protection de **138 800 hectares sur 600 sites**, représentant plus de 1200 km de rivages, soit plus de 15 % du linéaire côtier.

Le Conservatoire du Littoral est représenté localement par **10 délégations régionales**, implantées dans toute la France.

An aerial photograph of a coastal wetland landscape. The terrain is a mosaic of green and brown patches, separated by a dense network of dark, winding water channels and small ponds. The water appears to be shallow and somewhat turbid. In the background, the land meets the sea, with waves breaking on a sandy beach. The overall scene is a complex, natural water management system.

***Merci de votre  
attention***

Crédit : J. Larrey (2010)